



## Programme de la formation d'animateur en langage créatif (cycle 1)

### PUBLIC

La formation s'adresse à toutes personnes qui désirent devenir professionnel dans l'animation en langage créatif. Ce cursus est complet et permet de proposer ses services à différents publics et à d'autres structures professionnelles. Elle complète également les compétences de professionnels exerçant dans le milieu médical, paramédical (médecin, infirmier, aide-soignant, ...), social (animateur, éducateur, accompagnateur, assistante maternelle,...), pédagogique (enseignant, formateur...).

### OBJECTIF

L'objectif de la formation d'animateur en langage créatif est :

- Être capable d'utiliser tout support créatif comme un moyen de communication.
- Comprendre la dimension du langage créatif.
- Être capable de repérer les possibilités et les ressources des personnes en demande (en groupe ou en individuelle).
- Devenir un professionnel capable d'animer des ateliers créatifs et d'adapter ses pratiques en fonction des demandes, spécificités du public.
- Acquérir une posture professionnelle à la mise en place d'un atelier en langage créatif.
- Développer le sens créatif, en proposant d'explorer différents outils, en s'orientant vers une créativité autonome dans un climat de respect et de non jugement.

### METHODE

Des modules de théorie sont mis en place pour permettre d'assimiler et de comprendre la méthode proposée.

Le stagiaire expérimente l'atelier en langage créatif, vit la séance et partage son vécu au sein du groupe.

Mise en situation par des pratiques artistiques sont proposés tout au long du cursus : dessin, peinture, marionnette, théâtre, atelier d'écriture, poésie, conte...

Expérimenter différents outils créatifs afin de pouvoir les utiliser dans une pratique professionnelle.

L'axe principal de la formation est centré sur la théorie et la pratique.

Le stagiaire s'entraîne pour s'approprier la méthode et acquérir le savoir-faire, le savoir être en animation de langage créatif.

Le stagiaire renforce sa capacité d'écoute bienveillante neutre et non interventionniste, pour animer un groupe.

L'alliance, l'écoute, la disponibilité, l'adaptabilité créative, la pédagogie sont des aspects essentiels à l'animation en langage créatif.

Les personnes n'ayant pas de sens artistique pourront grâce à la méthode pédagogique utilisée, développer la créativité qui est en elle.

## PRIX ET NOMBRE D'HEURES

La formation s'effectue sur 248 heures soit **31 jours** de formation (hors pratique d'entraînement personnel, travaux et recherche).

Le prix de base pour la totalité de la formation d'animateur en langage créatif (soit pour le nombre d'heures indiqué ci-dessus) est de **3380 €** auquel il faut rajouter des heures d'entraînement personnel et en groupe.

Il est accordé une réduction pour les personnes réglant leur formation à titre individuel. Le montant de la formation est alors de :

- 2600 € pour un règlement en une fois au début de la formation
- Pour un règlement échelonné (constitution d'un échancier à l'inscription)  
Moins d'un an 5%, plus d'un an 10%

Les frais d'inscription de 65 € sont à rajouter.

Pour le règlement en une fois, les frais d'inscription sont encaissés à l'inscription. Ensuite le paiement de la formation s'effectue 1 mois après le début de la formation.

Pour le règlement échelonné, l'échancier est constitué en accord avec le stagiaire et l'organisme de formation.

## ENTRAINEMENT

Afin de se familiariser et d'acquérir les réflexes d'animateur en langage créatif, il est nécessaire d'effectuer des heures d'entraînement régulier, une ou des pratiques artistiques, à titre personnel. Il est demandé de tenir un journal afin d'y indiquer le travail effectué et les heures.

## VALIDATION DES ACQUIS

Pendant toute la formation, l'élève est suivi par l'équipe de formation. Les stagiaires sont mis en situation tout au long de la formation. Un rapport écrit portant sur des expériences professionnelles du stagiaire finalise ce cycle de formation, ainsi qu'une mise en situation de la pratique en animation devant l'équipe de formation

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

L'obtention du certificat professionnel est subordonnée à :

- Un suivi de toutes les heures de formation et d'entraînement ainsi que la réalité d'un travail personnel
- La validation du rapport de stage par l'équipe de formation
- La validation d'une animation d'un atelier en langage créatif par l'équipe de formation

## PRE-REQUIS

Aucun prérequis n'est demandé pour la formation d'animateur en langage créatif (cycle 1).

## PROGRESSION DE LA FORMATION

La formation s'effectue au rythme de chacun.

A l'issue de la formation d'animateur en langage créatif (cycle 1), vous aurez accès à la formation de Praticien en langage créatif (cycle 2).

## CONTENU

### Modules d'enseignement

#### Le langage créatif, l'accueil (module AAT1) : (8h)

- Repérage d'un public ou d'une personne.
- L'accueil de la personne ou des personnes.
- Préparation de l'animateur en fonction du repérage : explorer sa dimension artistique.
- Les différents étapes de la créativité, point de départ, s'installer dans la créativité.

#### Les trois niveaux de la créativité (module BAT1) : (8h)

- Définition et expression de la créativité.
- Exploration des champs créatifs.
- Expérimentation des ressentis.

#### L'écoute créative (module CAT1) : (16h)

- Notion de l'espace créatrice.
- L'origine créatrice dimension primaire
- Le langage symbolique.
- Être dans son espace créatif.

#### Respiration et détente dans l'installation créative (module DAT1) : (8h)

- Le mécanisme de la respiration
- Les différentes manières de respirer
- La respiration et son symbolisme
- Respiration à 4 temps

#### Les différentes techniques d'expression créative : (module EAT1) : (24h)

- Notion de l'expression créative.
- Le déchiré/collé.
- Le langage créatif, une autre dimension du langage, d'expression.
- Le dessin, la peinture.
- L'objet créé, l'observation du sujet.

#### Lâcher-prise (module FAT1) : (8h)

- Notion et définition du lâcher prise
- Expérimentation du lâcher-prise
- Entraînement et exercices de relaxation appropriés

#### La créativité, l'art, expression d'émotion (module GAT1) : (8 h)

- Historique, origines et fondements de l'art comme expression des émotions.
- Expérience émotionnelle par l'expression créative.
- La ronde de la voix, regard, geste, voix.

### Déroulement des séances (module HAT1) : (8h)

- Poser un cadre
- Séance collective
- Séance en individuel
- La déontologie
- Mise en situation

### Les émotions (module IAT1) : (8h)

- Les émotions de base : les repérer, les distinguer et les observer pour les gérer
- Émotions et sentiments
- Cycle de vie d'une émotion
- Les émotions de substitution, différées et réprimées

### La puissance du mental (module JAT1) : (8h)

- La méthode Coué et l'auto-suggestion consciente
- Différence entre pensée créatrice et pensée positive
- L'impact du mental sur notre corps, notre comportement, notre avenir
- Reprogrammer notre vie à partir de la pensée positive
- Se fixer des buts réalistes et constructifs
- Se donner les moyens de choisir consciemment une vie riche et créative

### L'histoire de l'art, objet et expression du sujet (module KAT1) : (8h)

- Les différentes formes de langage dans l'expression créatrice
- Le langage de l'art
- Le langage créatif
- Le langage symbolique
- Le langage de la métaphore
- Le langage de la respiration, du souffle.

### L'Art dans la relaxation (module LAT1) : (8h)

- Développement de la créativité
- L'Art comme moyen de détente physique et mentale
- L'Art pour manifester son potentiel et se l'approprier

### Les trois temps en séance (module MAT1) : (8h)

- L'installation
- La rencontre
- L'au revoir

### La marionnette technique et approche symbolique (module NAT1) : (8h)

- Le sujet décalé
- L'autisme et la relation à l'objet
- Le « jeu » de la voix.
- Objectifs et public visé de la pratique.

### Le conte, inspiration, expiration (module OAT1) : (16h)

- Technique de création improvisée.
- Expression de l'objet créer.
- Exploration de différente technique d'objet à conter.
- Utilisation comme moyen de langage créatif.
- Objectifs de la pratique.

### Le dessin, poser son cadre (module PAT1) : (8h)

- Différentes techniques.
- L'espace, la matière.
- Le cadre, installation à la création.

### L'écriture, créatif, poétique (module QAT1) : (16h)

- Ouvrir le champ de l'écriture créatrice.
- Jouer avec les mots, les sons.
- Lier les mots et l'artistique.
- Les symboliques liés à l'écriture.

### La peinture, matière créatrice (module RAT1) : (8h)

- L'observation de la matière, l'expression.
- Le cadre posé.
- Rester dans le cadre créatif, expression émotionnelle.
- Les techniques d'utilisation de la matière.

### Domaine d'intervention en animation en langage créatif (module SAT1) : (8h)

- Public visé : personne âgée, petite enfance, adolescent, adulte.
- Organiser un atelier suivant un public spécifique

### Construire son projet professionnel (module TAT1) : (8h)

- Explorer son propre espace créatif par la création d'une animation en langage créatif.
- Définir son projet thérapeutique : pour qui, pourquoi ?
- Cas pratiques : animation créatif à visé thérapeutique.

### Modules d'application pratique

#### Projet d'application en milieu professionnel (module APRATI) : (48h)

- Etude du projet professionnel
- Travail de recherche du projet professionnel
- Travail de recherche et d'approfondissement sur des méthodes utilisées
- Mise en place d'un projet professionnel
- Rédaction du projet professionnel



## Programme de la formation Praticien en langage créatif et développement personnel (cycle 2)

### PUBLIC

La formation s'adresse à toutes personnes qui désirent devenir professionnel en tant que praticien en langage créatif. Ce cursus est complet et permet de proposer ses services à différents publics et à d'autres structures professionnelles. Elle complète également les compétences de professionnels exerçant dans le milieu médical, paramédical (médecin, infirmier, aide-soignant, ...), social (animateur, éducateur, accompagnateur, assistante maternelle,...), pédagogique (enseignant, formateur...).

### OBJECTIF

L'objectif de la formation praticien en langage créatif est d'être capable de :

- Mettre en place une activité créatrice dans un but d'aide au développement personnel
- Devenir un professionnel capable d'être dans une démarche de développement personnel en utilisant le langage créatif.
- Être capable d'adapter ses pratiques en fonction des différentes demandes, spécificités d'un public, d'une personne.
- Être en capacité de repérer les possibilités des personnes en difficulté en groupe ou en individuelle afin d'adapter les ateliers proposés dans un but d'aide au mieux-être.
- Être en capacité de monter un projet en langage créatif dans le cadre d'un besoin spécifique.
- Apprendre à utiliser le langage créatif comme un moyen d'aide au développement personnel, comme outil de médiation.
- Expérimenter différents outils créatifs afin de pouvoir les utiliser dans une pratique professionnelle.

### METHODE

Des modules de théorie sont mis en place pour permettre d'assimiler et de comprendre la méthode proposée.

Le stagiaire expérimente la pratique en langage créatif comme un outil de développement personnel. Il vit la séance et partage son vécu au sein du groupe.

Mise en situation par des pratiques artistiques : dessin, peinture, marionnette, théâtre, atelier d'écriture, poésie, conte...

Le stagiaire s'entraîne pour s'approprier la méthode et acquérir le savoir-faire, le savoir être en tant que praticien en langage créatif.

Le stagiaire renforce sa capacité d'écoute bienveillante neutre et non interventionniste.

L'alliance, l'écoute, la disponibilité, l'adaptabilité créative, la pédagogie sont des aspects essentiels pour exercer le métier de praticien en langage créatif.

## PRIX ET NOMBRE D'HEURES

La formation s'effectue sur 232 heures soit **29 jours** de formation (hors pratique d'entraînement personnel, travaux et recherche).

Le prix de base pour la totalité de la formation de praticien en langage créatif (soit pour le nombre d'heures indiqué ci-dessus) est de **3640 €** auquel il faut rajouter des heures d'entraînement personnel et en groupe.

Il est accordé une réduction pour les personnes réglant leur formation à titre individuel. Le montant de la formation est alors de :

- 2800 € pour un règlement en une fois
- Pour un règlement échelonné (constitution d'un échancier à l'inscription)  
Moins d'un an 5%, plus d'un an 10%

Les frais d'inscription de 65 € sont à rajouter.

Pour le règlement en une fois, les frais d'inscription sont encaissés à l'inscription. Ensuite le paiement de la formation s'effectue 1 mois après le début de la formation.

Pour le règlement échelonné, l'échancier est constitué en accord avec le stagiaire et l'organisme de formation.

## ENTRAINEMENT

Afin de se familiariser et d'acquérir les réflexes d'animateur en langage créatif, il est nécessaire d'effectuer des heures d'entraînement régulier, une ou des pratiques artistiques, à titre personnel.

## VALIDATION DES ACQUIS

Pendant toute la formation, l'élève est suivi par l'équipe de formation. Les stagiaires sont mis en situation tout au long de la formation. Un rapport écrit du stagiaire, portant sur la mise en place d'un atelier créatif en tant que praticien en langage créatif finalise ce cycle de formation.

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

L'obtention du certificat professionnel est subordonnée à :

- Un suivi de toutes les heures de formation et d'entraînement ainsi que la réalité d'un travail personnel
- La validation du rapport de stage par l'équipe de formation
- La Validation d'une présentation devant l'équipe de formation d'un atelier en langage créatif dans un objectif d'aide ou d'accompagnement à la personne

## PRE-REQUIS

Avoir obtenu la certification d'animateur en langage créatif (cycle 1). Ou avoir une expérience significative en animation créatif comme outil d'aide à l'expression.

Dans le deuxième cas, un entretien avec l'équipe pédagogique et la responsable de l'organisme validera la recevabilité.

## PROGRESSION DE LA FORMATION

La formation s'effectue au rythme de chacun.

A l'issue de la formation de praticien en langage créatif et développement personnel (cycle 2), vous aurez accès à la formation d'Art Thérapeute (cycle 3).

## CONTENU

### Modules d'enseignement

#### Le langage créatif outil de développement personnel (module AAT2) : (8h)

- En psychologie
- La connaissance de soi par le langage créatif
- Cas pratique

#### Théorie du développement personnel (module BAT2) : (16 h)

- Carl Gustav Jung
- L'archétype du soi
- L'individualisation
- Expérience par le langage créatif
- Retour groupe

#### Le langage créatif comme expression de soi (module CAT2) : (24h)

- Observation
- Le regard de l'autre
- Expérience : le déchiré/collé
- Retour groupe

#### Méthode Coué le langage créatif (module DAT2) : (16h)

- Volonté, imaginaire, auto-suggestion en langage créatif
- Expérience
- Retour groupe

#### La pensée positive en langage créatif (module EAT2) : (24h)

- Psychologie positive
- Norman Vincent Peale
- Analyse transactionnelle
- Jeux de rôle : le parent, l'enfant, l'adulte
- Retour groupe.

#### Le développement personnel en management (module FAT2) : (16h)

- Le management Abraham Maslow
- La pyramide.
- Expérience d'auto-accomplissement
- Retour groupe



### Le développement personnel en économie (module GAT2) : (16h)

- Le service aux particuliers
- Le service aux institutions
- Mise en place d'un dispositif créatif
- Retour groupe

### L'estime de soi et la confiance en soi (module HAT2) : (24h)

- Objectif
- Moyen
- Cas pratique et bilan expérience
- Retour groupe

### La pensée, agir, le langage créatif (module Iat2) : (16h)

- La construction de la pensée
- Impulsé l'agir par le langage créatif
- Protocole de mise en place de la médiation en langage créatif
- Retour de groupe.

### Mise en place d'un projet de praticien en langage créatif (module JAT2) : (32h)

- Construire et élaborer un projet d'accompagnement personnel par le langage créatif.
- Mise en place au sein du groupe
- Retour groupe

### Accompagnement du projet professionnel (module KAT2) : (8h)

- Échanges avec le groupe : Mon projet profession.
- Jeux de rôle, mises en situation.
- Retour groupe

### Modules d'application pratique

#### Projet d'application en milieu professionnel (module APRAT2) : (32h)

- Etude du projet professionnel
- Travail de recherche du projet professionnel
- Travail de recherche et d'approfondissement sur des méthodes utilisées
- Mise en place d'un projet professionnel
- Rédaction du projet professionnel



## Programme de la formation d'Art thérapeute (cycle 3)

### PUBLIC

La formation s'adresse à toutes personnes qui désirent devenir professionnel en tant qu'Art-thérapeute. Ce cursus est complet et permet de proposer ses services à différents publics et à d'autres structures professionnelles. Elle complète également les compétences de professionnels exerçant dans le milieu médical, paramédical (médecin, infirmier, aide-soignant, ...), social (animateur, éducateur, accompagnateur, assistante maternelle,...), pédagogique (enseignant, formateur...).

### OBJECTIF

L'objectif de la formation praticien d'art thérapeute est :

- D'Acquérir les différentes techniques d'art-thérapie et se les approprier
- Élargir le champ de compétence dans l'accompagnement des personnes et de leurs pathologies.
- D'Acquérir un savoir nécessaire en psychanalyse et psychologie.
- Devenir un professionnel qualifié capable d'adapter la méthode d'art-thérapie aux différentes demandes

### METHODE

Expérimenter différents outils et diverses méthodes, les vivre individuellement au sein d'un groupe.

Mise en situation par l'utilisation d'outil de langage créatif.

Un fascicule reprenant les notions théoriques des méthodes de l'Art-thérapie

Une large place est faite à la pratique et à l'expérimentation.

Verbalisation après les exercices et partage du vécu de chacun.

Mutualisation des expériences personnelles dans un climat de respect et de non-jugement.

Travail personnel et de recherche.

Des modules de théorie sont mis en place pour permettre d'assimiler et de comprendre la méthode proposée. Le stagiaire expérimente l'Art-thérapie, vit la séance et partage son vécu au sein du groupe. Il s'entraîne pour s'approprier la méthode et acquérir le savoir-faire, le savoir-être afin de pratiquer l'Art-thérapie. Il renforce et affine sa capacité d'écoute bienveillante neutre et non interventionniste. L'alliance thérapeutique, et la pédagogie dans le langage créatif sont deux aspects essentiels à l'Art-thérapie.

## PRIX ET NOMBRE D'HEURES

La formation s'effectue sur 288 heures soit **36 jours** de formation (hors pratique d'entraînement personnel, travaux et recherche).

Le prix de base pour la totalité de la formation d'art thérapeute (soit pour le nombre d'heures indiqué ci-dessus) est de **4500 €** auquel il faut rajouter des heures d'entraînement personnel et en groupe.

Il est accordé une réduction pour les personnes réglant leur formation à titre individuel. Le montant de la formation est alors de :

- 3520 € pour un règlement en une fois
- Pour un règlement échelonné (constitution d'un échancier à l'inscription)  
Moins d'un an 5%, plus d'un an 10%

Les frais d'inscription de 65 € sont à rajouter.

Pour le règlement en une fois, les frais d'inscription sont encaissés à l'inscription. Ensuite le paiement de la formation s'effectue 1 mois après le début de la formation.

Pour le règlement échelonné, l'échancier est constitué en accord avec le stagiaire et l'organisme de formation.

## ENTRAINEMENT

Afin d'acquérir les compétences nécessaires, les stagiaires sont tenus de tenir un journal mensuel sur leur recherche qu'ils présenteront lors des supervisions en individuel ou en groupe.

## VALIDATION DES ACQUIS

Les stagiaires sont mis en situation tout au long de la formation. Un mémoire et une soutenance portant sur un sujet de recherche seront présentés devant un jury pour l'obtention de la certification d'Art-thérapeute.

## CERTIFICAT PROFESSIONNEL

L'obtention du certificat professionnel est subordonnée à :

- Un suivi de toutes les heures de formation et d'entraînement ainsi que la réalité d'un travail personnel
- La réalisation d'un mémoire pourtant sur un sujet de recherche.
- La Validation d'une soutenance du mémoire devant un jury.

## PRE-REQUIS

Avoir obtenu la certification de Praticien en langage créatif et développement personnel (cycle 2).  
Ou avoir une expérience significative en animation créatif comme outil d'aide au développement personnel. Dans le deuxième cas, un entretien avec l'équipe pédagogique et la responsable de l'organisme validera la recevabilité.

## PROGRESSION DE LA FORMATION

La formation s'effectue au rythme de chacun.

A l'issue de la formation d'Art-thérapeute (cycle 3), vous aurez accès à d'autres formations comme par exemple le cycle 3 de la formation en relation d'aide.

# CONTENU

## Modules d'enseignement

### Le langage créatif en Art-thérapie (module AAT3) : (24h)

- Conscient, subconscient, inconscient
- Le RSI (réel, symbolique, imaginaire) Lacan
- Expérience du langage créatif
- La psychanalyse Carl Gustave Yung

### Le dispositif en Art-thérapie (module BAT3) : (16 h)

- L'alliance thérapeutique
- Le cadre thérapeutique
- Les trois états de la mise en place

### Le langage créatif du corps en Art-thérapie (module CAT3) : (16h)

- La relation au corps
- La voix, le gestuel, le regard
- Conte corporel
- Le public et les pathologies

### Les langages de l'objet créé et la place du sujet (module DAT3) : (16h)

- Objet transitionnel « Jeu et réalité » Winnicott
- Expression de la créativité
- Mon langage créatif thérapeutique

### Transfert contre transfert (module EAT3) : (16h)

- Technique
- Prise de conscience
- Mise en place du processus
- Protocole de fin de séance

### L'autisme (module FAT3) : (16h)

- Les différentes formes de l'autisme
- La relation d'objet
- La rencontre
- La marionnette, comme outil relationnel

### Les pathologies liées à l'enfant (module GAT3) : (16h)

- Problème langagier
- Problème de comportement
- L'encoprésie
- Les liens d'attachement

### L'Art-thérapie en milieu institutionnel (module HAT3) : (16h)

- Mise en place du projet
- Le cadre institutionnel
- Le protocole de soin
- Retour groupe
- Bilan de synthèse

### Les personnes âgées et l'art-thérapie (module Iat3) : (16h)

- Pathologies liées aux personnes âgées
- Le déchiré/collé
- Retour de groupe.

### L'art-thérapie réglementations (module JAT3) : (8h)

- Code de déontologie
- Les obligations de l'art-thérapeute
- Le statut de l'art-thérapeute

### Projet professionnel (module KAT3) : (16h)

- Publics visés
- Installation
- Retour d'expériences (Stages)

### Modules d'application pratique

#### Projet d'application en milieu professionnel (module APRAT3) : (88h)

- Etude du projet professionnel
- Travail de recherche du projet professionnel
- Travail de recherche et d'approfondissement sur des méthodes utilisées
- Mise en place d'un projet professionnel
- Rédaction du projet professionnel

#### Supervision (module BPRAT3) : (24H)

- En individuel
- En groupe
- Analyse des pratiques